

a parution de ce vingt-neuvième numéro de Saint Dizier Info me donne l'occasion de mettre l'accent sur quelques faits notables. Et tout d'abord, je rend hommage à la patience des habitants qui subissent depuis de nombreux mois des travaux dans le bourg. L'enfouissement des lignes électriques, la réfection du réseau d'eau étaient nécessaires; nous les avons vus démarrer avec satisfaction, nous les verrons s'achever avec joie, heureux de pouvoir à nouveau circuler librement. Une prochaine étape importante sera le réseau d'assainissement aux villages de Pommier et du Masbeau: croisons les doigts pour que la crise n'efface pas les subventions prévues!

Deux commerces ont changé de main en ce mois d'octobre: Troc'Boutique, et la boulangerie – épicerie. Le premier fut créé de toutes pièces par Mme Andrieux dans les locaux de son salon de coiffure. Le pari n'était pas gagné d'avance, mais elle y mit tout son dynamisme commercial et son magasin fait maintenant partie du paysage de notre commune; bravo et merci! Quant à la boulangerie, longtemps fermée, elle n'aurait jamais pu renaître sans la volonté farouche et la ténacité de M. et Mme Galataud, qui ont déployé pour sa réouverture des trésors de patience et d'énergie: rien n'aurait pu se faire sans eux et je tenais à leur exprimer publiquement, de la part de tous, notre reconnaissance. Dans ces deux cas, le témoin passe, la flamme est transmise: nous souhaitons bienvenue aux nouveaux et leurs adressons tous nos encouragements.

A utre bouleversement important: vous aurez remarqué l'apposition sur le terrain de la gare d'un avis de permis de construire; celui d'une "Villa Family", structure qui devrait permettre l'accueil de six personnes dépendantes. Le bâtiment est divisé en cinq logements: deux pour les "accueillants", deux pour les "accueillis" et un dernier pour un éventuel remplaçant. Si la municipalité fournit le terrain, la construction est financée par des personnes privées qui trouvent là un investissement locatif. Je sais qu'au moins deux des logements sont retenus; le concepteur du projet m'a fait savoir que, si des personnes de St Dizier étaient intéressées, elles pourraient être prioritaires, mais qu'il avait besoin de le savoir prochainement. Je transmets ici l'information; plus de détails sur le projet seront en pages intérieures.

Enfin, je termine en évoquant le prochain TELETHON, traditionnel à St Dizier Leyrenne depuis l'an 2000, qui aura lieu les 5 et 6 décembre prochains. En espérant que nous serons nombreux réunis pour cette fête de la solidarité je vous souhaite à tous une bonne fin d'année 2008!

Le Maire, Hervé GUILLAUMOT

Année 2008, N°29 Octobre 2008

Dans ce numéro :		
Au Conseil Municipal	1 à 4	
Informations Municipales	5 à 7	
Autres informations	7 à 9	
Vie associative	10 à 14	
Calendrier des animations	15	
Commémoration Etat-Civil	16	

Sommaire:

- Travaux en cours ou terminés
- Travaux prévisionnels
- Motion fichier Edvige
- Interdiction de baignade au plan d'eau
- Recensement de la population
- Actes d'incivilités
- Villa Family
- UFC Que Choisir
- Téléthon

AU CONSEIL MUNICIPAL - Travaux

Travaux en cours ou terminés.

Travaux d'extension de l'Ecole

Les travaux ont repris après la période de vacances. L'étanchéité de la toiture est effectuée. Les menuiseries extérieures devraient être mises en place d'ici la fin du mois d'octobre, ce qui permettrait l'aménagement intérieur hors intempéries. La fin des travaux devrait se situer vers les vacances de Pâques 2009.

Travaux sur le réseau d'eau dans le bourg.

Les travaux sont en phase d'achèvement. Ils devraient être terminés en fin de mois de novembre 2008.

Travaux de ravalement facade bâtiment "La Poste".

Les travaux sont en cours et devraient s'achever avant la fin du mois d'octobre.



Travaux de l'allée piétonne.

L'entreprise Colas a terminé les travaux de l'allée piétonne desservant le lotissement des Roches.

Remise en état de la route communale entre la passerelle de Judet et le village des Jarges. Les travaux de remise en état sont terminés (Entreprise Colas).

Travaux d'éclairage de la place

Les travaux avancent conformément au calendrier établi. Les candélabres ont été réceptionnés.

Travaux effectués par les agents d'entretien pendant les périodes de vacances.

- Peintures de la Salle des Fêtes : extérieures et intérieures (bar et pièce attenante).
- WC sur la place : problèmes de graffitis, il a fallu reponcer et repeindre. Ces dégradations ont été constatées pendant les vacances.
- Installation sécurisation des circuits électriques de la Maire et de l'Ecole : essais effectués à l'aide du groupe électrogène sur chariot. Résultats concluants.
- Peinture volets et huisseries à l'Ecole.
- Pose essuie-mains à l'Ecole.





Travaux prévisionnels valorisés.

Salle des fêtes.

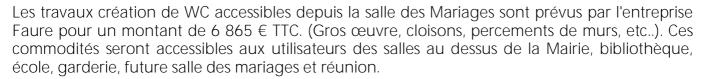
Le bardage côté ouest est en mauvais état.

L'entreprise Da Silva effectuera les travaux pour un montant de 2 248 €.

Mise en conformité de l'électricité de la salle des fêtes.

Les travaux de mise aux normes en cas d'incendie sont attribués à l'entreprise Rogers pour un montant de 1 987,21 €.

Sanitaires Ecole-Mairie.



Remplacement des WC "à la turque" de l'Ecole.

Les travaux de remplacement des WC actuels à la "Turque" sont attribués à l'Entreprise Cancalon : pour un montant de 1 521,67 €.

Sanitaires logement "La Poste".

La remise en état des sanitaires de l'appartement de "La Poste" est attribuée à l'entreprise Royère pour un montant de 6 875,01 €.

Grange en face de l'église.

Les travaux dans la grange sont attribués à l'entreprise Penot pour un montant de 1 435,20 €.

Travaux en attente de devis.



- Travaux dans le cimetière.
- Dique à remettre en état à La Chaumette.
- Réfection des inscriptions des monuments aux morts de La Croix de la Mine et de la place.

AU CONSEIL MUNICIPAL - Motion

Fichier Edvige.

Les Conseillers Municipaux partagent la très vive inquiétude que suscite la création du fichier EDVIGE, en remplacement de celui des Renseignements Généraux, alors que le champ des données susceptibles d'être enregistrées dans ce fichier est considérablement étendu.

Ils demandent au Gouvernement la suspension immédiate du processus en cours de création de ce fichier et l'ouverture d'un débat parlementaire sur ce sujet.



PAGE 4 ANNÉE 2008, N°29

AU CONSEIL MUNICIPAL - Délibérations Interdiction de la baignade au plan d'eau.

- Considérant les résultats d'analyses de l'eau effectuées par les services de la DASS de la Creuse, faisant apparaître des caractéristiques chimiques et bactériologiques aléatoires et la turbidité systématiquement hors normes,
- Considérant la proximité des travaux envisagés pour la réhabilitation du site qui devraient modifier le profil du site de manière importante,



• Considérant la dangerosité potentielle du site en ce qui concerne la baignade

Le Conseil Municipal a décidé l'interdiction totale de baignade sur le site du plan d'eau de Saint Dizier Leyrenne.

Un arrêté municipal a été pris en ce sens. Une signalisation adéquate est mise en place sur le site.

S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Les statuts actuels du SIVOM de BOURGANEUF-ROYERE ont été adoptés en 1980. Ils ont depuis été mis à jour pour être en conformité avec la réglementation. Ces statuts ainsi que le règlement intérieur élaborés par la commission de révision des statuts du SIVOM ont été adoptés par les membres du comité syndical le 03 mars 2008 par l'ajout du bloc de compétence assainissement non collectif.

Le Conseil Municipal par délibération en date du 17 juin 2008, a approuvé cette modification.

Ce bloc comprend trois séries de compétences

- Assainissement non collectif : contrôle des installations
- Assainissement non collectif: entretien des installations
- Assainissement non collectif: réalisation et réhabilitation des installations

Après que le Conseil Municipal en ait délibéré, M le Maire a soumis au vote le transfert les dites compétences :

• Compétence : contrôle des installations :

Le conseil Municipal a refusé le transfert.

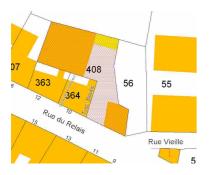
• Compétence : entretien des installations:

Le conseil Municipal a transféré la compétence.

• Compétence : réalisation et réhabilitation des installations :

Le conseil Municipal a transféré la compétence.

Achat de bâtiments (Granges de Mme Brun).



La commune de Saint Dizier Leyrenne est propriétaire de la parcelle AB 364 (Bâtiment Claude Coiffure et Troc'Boutic). Elle envisage l'achat de la parcelle 408, appartenant à la succession de Mme Brun. Le bâtiment est relativement sain. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce pour l'achat de la grange de Mme Brun.

Ce bâtiment permettra l'entreposage des matériels de la commune libérant les locaux actuellement utilisés et facilitant ainsi la création d'éventuels HLM.

Année 2008, N°29 Page 5

INFORMATIONS MUNICIPALES

Organisation des services de la cantine municipale

Depuis le 29/09/2008, l'organisation de la cantine municipale a été modifiée.

La mise en place de l'aide personnalisée de 12h50 à 13h20 a nécessité cette modification du service de cantine.

En effet pour permettre aux élèves de bénéficier d'un temps de récréation, deux services ont été créés. Le premier fonctionne de 12 h à 12h 30 et le 2ème de 12h35 à 13h 05.



Dans cette nouvelle organisation, la municipalité a eu pour préoccupations principales de respecter le rythme des enfants et de maintenir la qualité du déroulement des repas des 70 inscrits.

Recensement de la population.

La population vivant à Saint Dizier Leyrenne sera recensée entre le 15 janvier et le 14 février 2009.

A partir du jeudi 15 janvier 2009, vous recevrez la visite d'un agent recenseur qui sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants :

- une feuille de logement.
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé.
- une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous posez.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir le questionnaire; il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés en mairie au plus tard le 14 février 2009.

Changement de véhicule

Le véhicule Citroën Berlingo Court Club HDI 75 BVM5 a été réceptionné.

Actes d'incivilité.

Dégradations de bâtiments communaux

A deux reprises, les WC de la place ont subi des dégradations.

Ces actes irresponsables et incivils, ont nécessité deux jours de travail pour les employés communaux (ponçage, peinture deux couches, nettoyage, etc...), donc un coût à la charge de la commune et de chacun d'entre nous, afin que ces toilettes conservent un état de propreté correct.



Tentatives de vol Mairie - Ecole.

Une première tentative a eu lieu durant le week-end du 30 au 31 août 2008. Les individus ont semble-t-il pénétré par les locaux de l'Ecole.

Une deuxième tentative a eu lieu récemment à partir de la porte d'accès de la Salle de Réunion de la Mairie.

Si rien n'a été dérobé, les dégradations ne sont pas négligeables. La gendarmerie a été saisie et effectue des rondes.

INFORMATIONS MUNICIPALES - suite

Concours communal des maisons fleuries

Le 30/09/2008 a eu lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries.

Voici la liste des lauréats.

Catégorie Maisons avec jardin très visible de la rue

1^{er} M et Mme CERBELLAUD

2^{ème} M et Mme BOATWRIGHT

3^{ème} Met Mme FACHE



2^{ème} M et Mme BORGHESI

3^{ème} M et Mme CAUDOUX Gilbert

Catégorie Fenêtres et murs

1^{er} M et Mme BOUHOURS

2^{ème} M et Mme BOUCHER

3^{ème} M et Mme MOREAU





Catégorie décor floral installé sur la voie publique

1^{er} M et Mme Martine BORD

2^{ème} Mme DESMOULIN

3^{ème} M et Mme DUBOST

Au cours de cette sympathique réunion, des chèques cadeaux ont récompensés chacun des lauréats et ce fut l'occasion de réaffirmer la volonté de la Municipalité de s'investir dans le fleurissement de la commune.

Colis des Anciens



Comme chaque année, la municipalité tient à offrir aux personnes âgées de 75 ans et plus, un coffret cadeau.

La distribution aura lieu au moment de Noël et sera effectuée par les Conseillers Municipaux représentants des villages et du bourg. Cette distribution concerne 168 personnes.

Nous espérons que les produits offerts conviendront à tous.

Coupures d'alimentation en eau potable dans le bourg

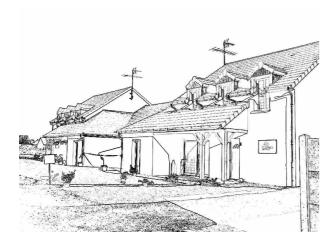
!!! Attention !!!

Si les travaux de remise en état du réseau d'eau potable du bourg sont terminés, il reste cependant à effectuer les raccordements individuels et au réseau existant.

Ces opérations nécessitent plusieurs coupures d'alimentation en eau durant quelques heures. En conséquence, prenez les précautions d'usage !!!

INFORMATIONS MUNICIPALES - suite

Villa Family



Avec Villa Family, l'investisseur bénéficie du statut du loueur en meublé professionnel ou non professionnel (LMP/LMNP).

La rentabilité de l'investissement est garantie par un bail commercial d'une durée ferme de 11 ans renouvelable.

L'amortissement est de 100 % du bien et les revenus ne sont pas imposables, en fonction du montant emprunté pour financer l'achat, pendant plus de 20 ans.

L'investisseur bénéficie à terme du régime du micro bic avec un abattement de 72 % sur les

revenus, ce qui constituera un solide complément de retraite à fiscalité réduite.

Plus de renseignements:

http://www.abris-de-

coeur.com/dossiers/dossier_26/plaquette_v_f.pdf

http://www.defiscalisation-immobilier.net/microBIC.htm

http://www.defiscalisation-immobilier.net/LMNP.php



INFORMATIONS

Tournage d'un film : « Un village Français » sur FR3



4 journées de tournage début septembre ont eu lieu sur le Pont de Chauverne - Neyre qui présentait l'extraordinaire avantage d'être resté cohérent par rapport à l'époque concernée par le tournage. Ce pont symbolise dans le scénario la « ligne de démarcation ».

Il s'agit d'une nouvelle série de 12 épisodes de 52 minutes pour France 3. Les 6 premiers seront réalisés par Philippe Tribois, réalisateur, entre autres, d'"Avocats et Associés".

Epicerie

Monsieur et Madame GALATAUD ont cédé leur fonds de commerce de boulangerie-épicerie à Monsieur et Madame RACITI.

Merci à ces deux familles, l'une pour la réalisation du « passage de témoins » et les nouveaux arrivants dans notre commune à qui nous souhaitons une bonne installation.



INFORMATIONS (suite)

UNION FEDERALE DES CONSOMMATEURS

UFC - Que Choisir de la CREUSE

Tél. 05 55 52 82 83 - Email <u>ufc.creuse@wanadoo.fr</u> - <u>http://www.quechoisir.org/</u>

Communiqué de M Caron, Vice-président UFC Creuse

UFC-Que Choisir est une Association qui agit pour la défense des consommateurs indépendante de tous pouvoirs politiques et économiques elle est financée essentiellement par les cotisations de ses adhérents;

L'Association locale UFC-Que Choisir de la Creuse participe à une action consumériste en exerçant plusieurs activités : accueil, renseignements, informations et instructions des litiges, réalisations d'enquêtes et de sondages sur le terrain études comparatives des prix et services, représentation des consommateurs dans les différentes instances officielles.

L'activité de l'association locale " loi 1901" d'UFC-Que Choisir de la Creuse est assumée par des bénévoles. Si nécessaire, vous pouvez nous rencontrer ou nous contacter

PERMANENCES DE GUERET TEL 05 55 52 82 83

24, Avenue de la Sénatorerie - BP 242

Lundi de 17 H 15 à 18 H 30 Mercredi & Vendredi de 15 H 00 à 18 H 30

Le Samedi de 10 H 00 à 12 H 00 sur rendez-vous

PERMANENCES DECENTRALISEES AUBUSSON TEL 05 55 67 77 29

Pole Enfance Jeunesse - 10 Avenue de la République

Les 1er, 2ème, & 3ème mercredis du mois

Vous pouvez adhérer à UFC-Que Choisir de la Creuse, Vous renforcerez notre association locale



UFC - Que Choisir en France :

- 135 000 Adhérents
- ♦ 3500 Bénévoles
- ♦ 165 Associations locales
- ♦ 300 Points d'accueil
- ♦ 100 000 Litiges traités par an



INFO EXPRESS

ACHATS DANS LES FOIRES ET LES SALONS ATTENTION, VOUS N'AVEZ PAS 7 JOURS DE REFLEXION! TOUT ACHAT EST FERME ET DEFINITIF

A MOINS:

- ◆ d'avoir souscrit un crédit affecté auprès du vendeur ou d'un autre organisme
 Vérifiez que la case " à crédit " est bien cochée, l'exactitude de la date et la présence du bordereau de rétractation.
- ◆ d'avoir été sollicité chez vous ou à votre travail pour vous rendre sur le lieu de vente
 Mais nécessité de la preuve, si vous avez reçu une invitation nominative, conservez-la même si le vendeur vous la réclame.

INFORMATIONS (suite)

PAGE 9



Nourrice agréée

Cherche enfants à garder

(3 places)

Maison individuelle avec terrain

(05 55 64 41 41

Mme COMBAUDON Sandra

Minimite and a service de la companyation de la companya

Recherche

lit bébé à barreaux

(05 55 64 49 41 M M M M M M M M M M M M M



Téléthon

Vendredi 5 Décembre :

- m Ouverture du Téléthon
- m Randonnée nocturne
- m Loto
- m Karaoké

Samedi 6 Décembre :

- m Petit déjeuner
- m Gymnastique
- m Lac
- m Repas
- m Judo
- m Country
- m Jazz
- m Majorettes
- m Repas



Jakakakakakakakakakakakakakakakakakaka

- «Ventes de Viandes, fromages, huitres
- «Produits du téléthon
- «Brocante
- **«**Quizz
- «Salon de thé
- «Brioches
- «Jacinthes

VIE ASSOCIATIVE

LES FILS D'ARGENT

Prochains rendez-vous

Date	Evénement	Lieu
15 novembre 2008	Fête du Club	Salle des Fêtes
30 novembre 2008	bre 2008 Repas de fin d'année Salle des Fêtes	
4 janvier 2009	Galette des rois	Salle des Fêtes

ASSOCIATION AGREEE POUR LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Le samedi 26 juillet, l'AAPPMA Janaillat - La Leyrenne a organisé un concours de pétanque au stade municipal de St Dizier.

22 doublettes étaient présentes sous la chaleur à l'occasion du trophée Raymond DUPHOT. Une bonne ambiance a régné autour de la buvette et du barbecue.



Voici les résultats :

Trophée Raymond DUPHOT :	1° complémentaire :
Vainqueurs : Sébastien - Alain Berger	Vainqueurs : Cyril Guerrier - Jérôme Planchat
Perdants : Lionel Barbazin et Christophe Grazeille	Perdants : Clément Benabdel Malelek - Nicolas Gallois
2° complémentaire :	Consolante :
2° complémentaire : Vainqueurs : Cédric Lecomte - Cyril Noizat	Vainqueurs : Valentin Parinet—Annibal
'	

Bravo aux filles : Sahra Da Silva et Audrey Lamoureux



Informations:

Un lâcher de truites offert par la Fédération est programmé.

L'AAPPMA Janaillat - La Leyrenne vous donne rendez-vous l'année prochaine.

VIE ASSOCIATIVE (suite)

LEYRENNE ATHLETIC CLUB

Tour de la commune : dimanche 14/09/2008 (article extrait du journal "L.A.C. Tualité")

Dimanche 14 septembre s'est déroulé le 15^{ème} tour de la commune, course à pied ayant la particularité de se dérouler par équipe de trois coureurs sur trois étapes différentes autour de la commune de St Dizier Leyrenne. Malgré la fraicheur et la grisaille, près d'une trentaine d'équipes se sont retrouvées pour se disputer la victoire finale, certaines venant de très loin (région parisienne, Orléans ou encore Grenoble).

C'est le team BACAER composé du père et de ses deux fils aux talents et aux qualités indéniables et prometteuses qui s'est imposé devant l'équipe locale du LAC, malgré une très belle résistance de cette dernière. L'équipe les PARADOUX prenant une belle troisième place. Après l'épreuve, tous les coureurs se sont retrouvés au hall polyvalent pour la remise des récompenses suivie d'un vin d'honneur dans la pure tradition de l'esprit du LAC. Les coureurs ont ensuite partagés avec l'ensemble des bénévoles et des commissaires, qui ont eux aussi bravé les conditions climatiques difficiles et sans qui l'épreuve n'aurait pas lieu, le toujours apprécié buffet d'après course, dans un réel moment de convivialité qui a réchauffé les cœurs. Un beau succès en somme si ce n'est comme l'a souligné le président Gilbert CARROZZA, qui pour faire face à une demande de certains avait prévu dans le programme une randonnée pédestre en parallèle à la course, le très peu de marcheurs présent sur l'épreuve notamment de la région.

Résultats des étapes :

1^{ère} étape: 8km500 2^{ème} étape: 12km

3^{ème} étape : 10km400

<u>1 ère</u> équipe : Clément Bacaer (Team Bacaer - Alain Bacaer (Team Bacaer - Stéphane Marillier (lac maj).

<u>2^{ème} équipe</u> : Cyril Lachambre (Lac maj) - Patrick Billat(Les spiderman) - Thibaut Bacaer (Team Bacaer).

<u>3^{ème} équipe</u> : Florant Joabsing (Fantasins creusois) - Jérôme Dallot (Lac maj) - Jan Raphaël Collin

 $\underline{4^{\text{ème}} \; \text{\'equipe}} : \text{Jean Pierre Pellangeon (LAC)- Adien Allegro - Fabrice Debousset (Paradoux)}.$

<u>5^{ème} équipe</u>: Christophe Paradoux (Paradoux) - Jean François Lefrere (Pilp) - Patrice Mahaut (EA Aubusson).

<u>1 ère féminine</u>: Michelle Chaput Maliki - Sophie Conroix - M. Line Contantin.

Résultats par équipe:

- 1 : Team Bacaer (Bacaer Bacaer Bacaer) 4pts
- 2 : Lac majeur (Lachambre Dallot Marillier) 6pts
- 3 : Paradoux (Paradoux Paradoux Debousset) 14pts
- 4: Les fantassins creusois (Joabsing Pradeau Marcon) 17pts
- 5 : EA Aubusson (Simons Gallitre Mahaut) 21pts
- 1ère équipe mixte : plp (Poujaud Lefrere Pluyaud) 25pts
- 1 ère équipe féminine : (Chaput-Maliki Conroix Pavard) 43pts.



PAGE 12

VIE ASSOCIATIVE (suite)

COMITE DES FÊTES

FÊTE DE L'ETE 2008

Dès le samedi, malgré un temps pluvieux et frais pour la saison, la brocante démarrait avec des exposants de plus en plus nombreux. Le spectacle des « vaches landaises » attirait d'abord les curieux et fascinait les plus audacieux qui se sont portés volontaires pour les affronter.

Jean Claude se souviendra de leurs cornes!





Total succès pour la soirée cabaret : le repas, simple mais bon, les belles jambes de ces demoiselles, les voix des chanteurs et la chorégraphie ont ravi l'ensemble des présents, venus nombreux, (nous sommes désolés de ne pas avoir pu accepter toutes les demandes).

Le dimanche, le soleil est revenu, les vaches landaises sous l'efficacité, l'agilité des professionnels ont capté l'attention des spectateurs tout l'après midi.

Le feu d'artifice clôturait ces deux journées festives.

PREPARATION DE LA FÊTE ANNUELLE 2009

Le Comité des fêtes fait appel à tous pour préparer la prochaine grande fête de l'été.

Il est difficile de satisfaire le plus grand nombre. Aussi, pour tenir compte des remarques et des idées qui nous ont été rapportées, nous vous proposons une réunion publique qui aura lieu le

vendredi 28 novembre 2008 à la salle des fêtes à 19 heures

L'essentiel est de faire participer les villages et l'ensemble du bourg.

Si vous ne pouvez assister à cette réunion, une boite à idée est à votre disposition en Mairie.

LES AMIS DE L'ECOLE LAÏQUE

Section COUNTRY - Reprise des cours

Le COUNTRY LEYRENNE DANCE, pour sa troisième année, a rechaussé ses santiags. Vous pouvez les rejoindre tous les jeudis soir à 20h à la salle de St Dizier Leyrenne, pour partager la danse country dans un moment de convivialité.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter ANNE TIXIER 05 55 64 45 65

VIE ASSOCIATIVE (suite) DE L'ECOLE LAÏOUE (suite)

LES AMIS DE L'ECOLE LAÏQUE (suite)





LEYRENNE PATRIMOINE



Les 20 et 21 septembre avaient lieu les traditionnelles journées européennes du patrimoine. En relation avec le thème de cette année, "patrimoine et création". L'association "Leyrenne Patrimoine" a organisé à la mairie une exposition rassemblant des objets et des outils créés dans la commune et ses environs au cours

des siècles derniers.





En parallèle, les curieux pouvaient également visiter l'église, toujours ouverte pour cette manifestation, tandis que les plus hardis s'initiaient à la dessiner, sous la férule du "professeur" de la section peinture de l'association.





PAGE 14

VIE ASSOCIATIVE (suite)

TENNIS CLUB DE LA LEYRENNE

Par un temps estival les 19 et 20 juillet 2008 s'est déroulée la troisième FETE DU TENNIS où il a été agréable de constater que joueurs et joueuses ont répondu présents en nombre et en qualité de jeu durant douze heures.

Le dimanche matin un public nombreux et varié a assisté à la remise des prix tandis qu'une animation colorée et exotique se déroulait dans le bourg et en mairie suivi d'un repas et après midi dansant.

Les résultats sportifs : 27 matchs, 42 participants(es).



5/7 ANS	1er exéquo: Julie LABERTHE, Fiona RABIER		
18/10 ANS	Poule A: Zacharie FAYETTE Vainqueur; Guillaume DA SILVA Finaliste		
	Poule B: Lucas LEGRAS Vainqueur; Rémi LAVIGNE Finaliste		
11/13 ANS	Poule A: Jérémy SCHWARATZKI Vainqueur; Jimmy FLEYTOUX Finaliste		
	Poule B: Adrien SERVANT Vainqueur; Hugues RATIER Finaliste		
Filles 10/12 ANS	Roisine HALL Vainqueur ; Maéva FLEYTOUX Finaliste;		
	Mélanie SERVANT, Coline LEGRAND et Clémence LABERTHE se classent aux places d'honneur.		
14/17 ANS	Mickaël CASTAGNA sort vainqueur de la finale face à son frère Jérémy finaliste.		
ADULTES FEMMES	Valérie LEGRAND gagne face à Valérie RUSE finaliste		
ADULTES HOMMES:	Paul DA SILVA sort vainqueur face à Patrick LABERTHE avec des échanges d'anthologie.		

RESULTATS DU TIRAGE AU SORT "JEU SET GAGNANT"

- Hélène SCHWARATZKI : une raquette PRO
- James LUGTIG: Une raquette ADO
- Maéva FLEYTOUX: une raquette ADO
- Jordan LUGTIG: Une boite de balles PRO

Félicitations à toutes et à tous participants et bénévoles, rendez vous en juillet 2009

ASSOCIATION SPORTIVE DE ST DIZIER LEYRENNE

La saison 2008/2009 a repris depuis un mois environ. L'équipe 1 joue en championnat de district 2eme division; elle compte actuellement deux nuls et une défaite. L'équipe B évolue également en championnat de district mais en troisième division. Avec de nombreux blessés, et donc un effectif réduit, elle a pour l'instant un nul et deux défaites.



L'équipe féminine, quant à elle, fait ses débuts en championnat de district 2eme division. Elle n'a pu obtenir aucune victoire, mais les féminines font preuve de courage, elles ne se démobilisent pas et ne perdent que de justesse. Contre Felletin, elles auraient pu obtenir le nul avec un peu de chance.

Les jeunes de l'entente Saint Dizier Bénévent et de ROC 23 ont eu aussi rechaussé les crampons. L'ASSD compte actuellement quatorze enfants âgés de 6 à 15 ans.

Si vous êtes intéressés par la pratique du football vous pouvez vous adresser à la Mairie ou bien aux dirigeants.

Calendrier des associations

Dates	Activités	Lieu
Dimanche 2 novembre 2008	Comité des Fêtes : Concours de belote	Salle des fêtes
Samedi 8 & Dimanche 9 novembre 2008	AEL : Fête du jus de pomme	Salle des fêtes
Dimanche 9 novembre 2008	AAPMA La Leyrenne : Assemblée Générale	Salle de la Mairie
Vendredi 14 novembre 2008	AEL : Assemblée Générale	Salle de la Mairie
Samedi 15 novembre 2008	Fils d'argent : Fête du Club	Salle des fêtes
Dimanche 16 novembre 2008	Tennis Club de la Leyrenne : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 22 novembre 2008	Les Amis de l'Ecole Laïque : Loto	Salle des fêtes
Vendredi 28 novembre 2008	Comité des Fêtes : Préparation de la Fête 2009	Salle des fêtes
Dimanche 30 novembre 2008	Fils d'argent : Repas de fin d'année	Salle des fêtes
Vendredi 5 et Samedi 6 décembre 2008	AFM Téléthin	Salle des Fêtes
Dimanche 4 janvier 2009	Fils d'argent : Galette des rois	Salle des fêtes
Dimanche 18 janvier 2009	Tennis Club de la Leyrenne : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 7 février 2009	Comité des Fêtes : Loto	Salle des fêtes
Dimanche 1 mars 2009	Fils d'argent : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 7 mars 2009	Foot : Loto	Salle des fêtes
Dimanche 15 mars 2009	Les Amis de l'Ecole Laïque : Foire aux boudins	Salle des fêtes
Dimanche 29 mars 2009	Tennis Club de la Leyrenne : Thé dansant	Salle des fêtes

Afin de faciliter la rédaction et la mise en page des articles de « St Dizier Infos », les représentants des diverses Associations sont invités à faire parvenir à la Mairie, leurs affiches, articles et photos de leurs animations au fil de l'eau.

COMMEMORATION

Le Maire et le Conseil Municipal invitent les Anciens Combattants, les enfants des Ecoles et toute la population à la cérémonie du souvenir qui aura lieu le



ŵ

MARDI 11 NOVEMBRE 2008

à 11 heures au monument au Morts. Rassemblement à la Mairie à 10 heures 30.





État civil

<u>Naissances</u>



Mathys, Guewen, Maël SZCZEPANIAK né le 08 mai 2008
Léna SIKSIK née le 24 septembre 2008
Ambre, Noëlle HEMAR née le 19 octobre 2008
Félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux aux bébés.

Parrainage civil

Maëlys, Anastasia DAGOURET le 30 août 2008

<u>Mariages</u>

M Jean-Pierre, Baptiste BRUNET et Mlle Angélique, Ingrid JUMAU
M Jean-François, Bertrand NICOLAUD et Mlle Blerta BAKIRI
La quête de ce mariage a été répartie de la manière suivante :
50 € pour l'Association de Foot
55 € pour l'Ecole
Félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

<u>Décès</u>

Monsieur Remi BELLIVIER (86 ans)
Madame Denise, Cécile MARGNON Veuve LABROUSSE (79 ans)
Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux adressent
leurs sincères condoléances aux familles.